



HONORAIRES MAXIMUM TTC GROUPE C2I

A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2022

G R O U P E

HONORAIRES MAXIMUM DE VENTE

Honoraires charge vendeur, sauf mention contraire dans le mandat

Locaux d'habitation

PRIX DE VENTE (FAI)	MONTANT DE COMMISSION TTC
1 € à 100.000€	10.000€
100.001€ à 200.000€	15.000€
200.001€ à 300.000€	20.000€
300.001€ à 500.000€	30.000€
500.001€ à 800.000€	50.000€
A partir de 800.001€	5%

Autres biens

Fonds de commerce	12% TTC
Cession de droit au bail	
Cession de parts sociales, apports en société	
Viager libre et vente à terme	
Viager occupé et nue-propiété (charge acquéreur)	
Viager semi-occupé (charge acquéreur)	

REDACTION COMPROMIS (charge acquéreur) = Forfait 290€ TTC

AVIS DE VALEUR (si pas de projet de vente, charge vendeur) = Forfait 250€ TTC

HONORAIRES LOCATION

Locaux d'habitation

Honoraires d'entremise et négociation : 20€ charge propriétaire

Constitution du dossier locataire, visites, rédaction de bail

Surface habitable du bien	Charge propriétaire	Charge locataire
De 1 à 50m ²	7€ TTC /m ²	7€ TTC /m ²
De 51 m ² à 80 m ²	6€ TTC/ m ²	6€ TTC/ m ²
De 81 à 120 m ²	4€ TTC /m ²	4€ TTC /m ²
A partir de 121 m ²	3€ TTC/m ²	3€ TTC/m ²

Honoraires d'état des lieux

Charge locataire : 3€ TTC /m² habitable

Charge propriétaire : 3€ TTC /m² habitable

Locaux commerciaux/ garages

	Charge propriétaire	Charge locataire
Locaux commerciaux, professionnels	1 mois de loyer hors charges TTC	1 mois de loyer hors charges TTC
Forfait stationnement, garages	95€ TTC	95€ TTC

JR CONSEILS SARL au capital de 1000€ - GROUPE C2I - 60 Grand Rue 30230 BOUILLARGUES – SIRET 50190864400013

Carte Professionnelle CPI 3002 2016 000 014 020 – Sans détention de fonds – RCP Axa France Iard 5926588904